



TOUR D'AIGUES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 15/04/2026

Date d'affichage : 15/04/2026

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LOVISOLO Jean- François, Maire.

Etaient présents : Mesdames REYNAUD – DOMEIZEL – PIGASSOU – LUCCHINI –LAFON – COUTON – RICCI – OLLIVIER – PASQUER – MADON – CORTES

Messieurs LOVISOLO - SEGURRA – BRANDTNER - SERNA - GUISSPENGLER – GERMAIN – CUTAIA - SORBIER - FABRE – MOUREN – GAUTIER – BRETTE

Etaient excusés : Mme BARNEOUD (pouvoir à M. BRETTE) – Mme GARCIN (pouvoir à M SEGURRA) – M BOREL (pouvoir à Mme RICCI) – M RASTELLO (pouvoir à M MOUREN)

Secrétaire de séance : Mme ANNICK REYNAUD

Le quorum est atteint

OBJET DE LA DELIBERATION N° 028-26

Convention de Mise à disposition de locaux à COTELUB pour l'Office de Tourisme Sud Luberon Tourisme

Monsieur le Maire étant également Président de COTELUB, celui-ci ne participe pas aux débats ni au vote de cette délibération.

Madame Domeizel, Adjointe, rappelle à l'assemblée que par convention avec le Département de Vaucluse, en date du 02 juillet 2017, la commune de la Tour d'Aigues est gestionnaire du Château de la Tour d'Aigues. Pour les besoins de l'activité touristique de l'office de Tourisme Luberon Sud Tourisme, COTELUB souhaite bénéficier de locaux situés dans le Château de la Tour d'Aigues. Il y a donc lieu de signer avec la COTELUB une convention d'occupation temporaire dont les conditions figurent dans le projet de convention.

Ouï l'exposé de Madame Domeizel,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la convention d'occupation temporaire des locaux du Château telle que présentée
AUTORISE Madame Domeizel, adjointe, à signer tous les documents et à engager toutes démarches pour l'exécution de cette délibération.

